

CHU de Nantes flyer d'information

Unités sanitaires Maison d'arrêt

Unité de consultations et de soins ambulatoires (Ucsa)

Tél. 02 53 46 18 52 – Fax 02 40 49 35 59
Rue de la Mainguais – 44331 Nantes Cedex 1

du lundi au vendredi – de 8h à 18h

samedi – de 8h30 à 12h30

dimanche et jours fériés – de 8h30 à 12h

*En dehors de ces horaires d'ouverture, la permanence
des soins est régulée par le centre 15.*

Présentation de l'unité

L'Ucsa est un service de soin du CHU de Nantes indépendant de l'administration pénitentiaire, tenu au secret professionnel.

Cette unité est composée de médecins généralistes et spécialistes, d'infirmiers, de dentistes et de kinésithérapeutes.

Missions

- Assurer votre suivi médical et paramédical durant votre incarcération.
- Proposer des dépistages et mettre à jour votre vaccination.
- Proposer des ateliers d'information et d'éducation à la santé.

Organisation des soins

À votre arrivée, une consultation avec un médecin généraliste du service vous est proposée. Celui-ci deviendra dès lors votre médecin référent durant toute votre incarcération.

La demande de soins se fait par écrit, sur papier libre (en notant votre nom, prénom, date et motif de votre demande). Elle est à déposer dans la boîte aux lettres blanche **[UCSA SMPR CSAPA]** prévue dans chaque étage.

Suite à ce courrier, vous serez reçu rapidement par un infirmier afin de vous proposer les soins nécessaires.

Présentation de l'équipe

Responsable de service : Dr Chloé Goubin

Cadre de santé : Yvan Le Page

Médecins généralistes : Dr L. Belin, Dr F. Dufour, Dr F. Gerber, Dr D. Marquet, Dr S. Petitcherc

L'Ucsa travaille en lien avec différentes structures :

- Service médico-psychologique régional (SMPR).
- Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).